

Montpellier, le 01 Mars 2018



à

Daniel VILLESSOT

Directeur Général des Services

LA FSU TERRITORIALE
04.67.67.77.04
fsu@herault.fr

Monsieur le Directeur Général des Services,

Nous vous interpellons sur la situation ce matin et suite à notre première interpellation d'hier sur la gestion plus qu'alléatoire de la situation de crise que les agents et les héraultais vivent depuis hier.

Pour les agents qui ont été obligés de passer la nuit sur leurs lieux de travail : quelles dispositions avez-vous prises en lien avec le PC de crise pour que chacun puisse disposer d'un repas chaud pris en charge par l'employeur, de couvertures et de couchages type lits de camp au-delà des agents présents sur le site d'Alco ?

Que mettez-vous en place pour que chacun d'entres-eux puisse regagner son domicile dès aujourd'hui ?

Enfin, nous déplorons la gestion plus que catastrophique en matière de communication envers les agents et le public. De nombreux agents se demandaient encore tard dans la soirée d'hier s'ils devraient retourner travailler le lendemain matin.

Alors que vous affirmez par un mail ce jour...à 8h45 que «*La consigne pour tous les agents est de ne pas venir travailler ce matin.*» (on se demande encore de quelle manière vous avez fait circuler cette consigne) la page Facebook du Département (davantage accessible que les messageries professionnelles par les agents en manque d'information) affiche elle que la continuité du service sera assurée ce jeudi, donnant donc l'indication aux agents qu'ils doivent venir travailler malgré les conditions, et au public de se déplacer vers nos services. Ce message met donc en risque à la fois les agents et les usagers de nos services.

Par conséquent nous vous demandons expressément, à l'instar des services de la ville et de la Métropole de Montpellier, de communiquer sur une fermeture des services départementaux sur les zones « sinistrées » pour l'ensemble de la journée et de donner la consigne aux salariés de ne pas se déplacer si leurs résidences administratives et/ou familiale ou bien encore si leur parcours de déplacement passe par les zones « sinistrées ». Nous vous demandons par ailleurs que cette journée de fermeture ne soit pas défalquée de leurs congés annuels.

Nous vous demandons par ailleurs de mettre tout en œuvre pour permettre aux salariés bloqués sur leur lieu professionnel de regagner leur domicile et de leur permettre de rester chez eux y compris la journée de demain sans prise de congés supplémentaires.

Enfin nous vous demandons, pour tous les salariés qui ont dû se restaurer sur leur lieu professionnel par leurs propres moyens de leur accorder un panier sur leur prochain traitement.

Bien évidemment ne perdez pas de temps à répondre à ce courrier nous aurons le loisir d'échanger ultérieurement sur les difficultés rencontrées par les agents et par vos services. Nous vous remercions par avance pour votre action dans l'intérêt du public et des agents de la collectivité.

Veuillez recevoir l'expression de notre considération

Pour la section FSU Territoriale du département de l'Hérault
Emmanuel Samson

Copies à :

- Nicole Morère, Vice-Présidente
- Marine Noël, DGA-RH



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Section **FSU** des personnels du conseil
départemental de l'Hérault

Hôtel du Département - Mas d'Alco - 1977 avenue des moulins
34087 Montpellier Cedex 4

0467677704 - fsu@herault.fr - 0783837765 - Alco Bureau 3136